

PROCES-VERBAL

(devant être approuvé lors de la prochaine séance du conseil municipal)

Séance du Conseil Municipal du Jeudi 14 septembre 2023 à 19 heures à la Salle du Conseil Municipal – Mariages

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze du mois de septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Horgues régulièrement convoqué conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ, le Maire.

Nombre de membres :

-Afférents au C.M. : 15 - En exercice : 14
-Qui ont pris part à la délibération : 11 + 3 procurations

Date de convocation : 22 août 2023

Date d'affichage : 29 août 2023

Présents : Messieurs Jean-Michel SÉGNERÉ, Damien DAUTAN, Mikaël ETCHEVERRIA, Didier COLLGON, Florent DEJARDIN, Mesdames Nicole ESQUIRO, Céline BONIFACE, Stéphanie SEGUIN, Nathalie MENGELLE, Macha CLAVERIE, Marie-Chantal LONCA.

Procurations : Monsieur Louis MARTIN à Monsieur Didier COLLGON, Monsieur Yannick PORIEL à Monsieur Damien DAUTAN, Monsieur Didier SEAS à Monsieur Florent DEJARDIN.

Monsieur Florent DEJARDIN est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- | | |
|---|---|
| ☞ Approbation du conseil municipal du 20 juillet 2023 | |
| ☞ Opération « Cœur de Horgues » | Rapporteur Jean-Michel SÉGNERÉ |
| ☞ Urbanisme / Travaux | Rapporteur Damien DAUTAN |
| ☞ Centre départemental de Padel | Rapporteur Damien DAUTAN |
| ☞ Animation cantonale | Rapporteur Jean-Michel SÉGNERÉ |
| ☞ Animation du village | Rapporteur Mikaël ETCHEVERRIA/
Nathalie MENGELLE/Stéphanie
SEGUIN |
| ☞ Terre de jeux 2024 | Rapporteur Yannick PORIEL |
| ☞ Ressources humaines | Rapporteur Damien DAUTAN/
Nicole ESQUIRO / Céline
BONIFACE |
| ☞ Education | Rapporteur Céline BONIFACE |
| ☞ CCAS de Horgues | Rapporteur Marie-Chantal LONCA |
| ☞ Bulletin municipal | Rapporteur Jean-Michel SÉGNERÉ |
| ☞ Elections sénatoriales | Rapporteur Jean-Michel SÉGNERÉ |
| ☞ Questions diverses | |

- ☞ **Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal du 20 juillet 2023**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 20 juillet 2023.

☞ **Opération « Cœur de Horgues »**

Rapporteur : Jean-Michel SÉGNERÉ

La mise en place du mobilier urbain est terminée.

Le marquage de certains passages-piétons reste à faire : au niveau de l'entrée du centre commercial et au niveau de l'impasse des glycines, depuis la RD 935. Une réunion de pré-réception du chantier sur le lot 1 attribué à Routière des Pyrénées/SOGEP (VRD - Voirie et Réseaux Divers) aura lieu courant octobre 2023 pour une réception pour ce même lot fin novembre 2023.

Intervention de Nicole ESQUIRO : l'entreprise Arboleak (lot 2 – espaces verts) finira les plantations à l'automne 2023.

☞ **Urbanisme / Travaux**

Rapporteur : Damien DAUTAN

La société SBTP a terminé le plateau surélevé au niveau du padel situé rue de l'agriculture. Ces travaux ont eu un coût un peu plus élevé, mais ils permettent de sécuriser le cheminement piétonnier à cet endroit.

Les travaux de tonte suivent leurs cours.

Les travaux sur le chemin du Puyoulet ont été réalisés et améliorent le quotidien des riverains.

Les travaux de remise en état du parking arrière du centre commercial ont été faits.

Les travaux à venir :

Nettoyage de l'ensemble des regards et puisards sur l'ensemble du territoire de la commune.

Reprise des avaloirs qui ont été fermés lors de la réfection des enrobés courant juillet 2022 sur la route départementale 935.

Une partie des traçages sera effectuée sur la route départementale 935 - route du pic du Midi.

Une étude est en cours pour la réalisation de trottoirs rue Bellevue.

☞ **Centre départemental de Padel**

Rapporteur : Damien DAUTAN

Un club house d'environ 80 m² et un vestiaire de 40 m² vont être réalisés pour un montant de 140 000 euros hors taxes. Ces réalisations seront prises en charge par la fédération départementale de tennis ; une convention doit être rédigée pour définir les prises en charge de chacune des parties (FD Tennis et Mairie de Horgues).

Les compteurs d'électricité et d'eau seront directement facturés à la fédération départementale de tennis par les opérateurs des réseaux.

☞ **Animation cantonale**

Rapporteur : Jean-Michel SÉGNERÉ

Le point a été ajourné.

☞ **Animation du village**

Rapporteurs : Mikaël ETCHEVERRIA / Nathalie MENGELLE / Stéphanie SEGUIN

Le comité des fêtes a été salué pour l'organisation de la soirée organisée le vendredi 08 septembre 2023 « diffusion de l'ouverture de la coupe du monde de rugby » : vif succès tant par les bénéfices réalisés que par les participants présents.

Le forum des associations a été organisé le samedi 09 septembre 2023. Les participants étaient satisfaits de la qualité de l'accueil.

Octobre rose s'organise : cette année, le choix se porte sur un sac plutôt qu'un tee-shirt ou une casquette pour la marche du dimanche 08 octobre 2023 matin. Les dépenses seront prises en charge sur le budget du CCAS de Horgues.

Halloween s'organise le 31 octobre avec inscription uniquement des enfants horguais. Le budget commune prendra à sa charge les dépenses relatives à cette manifestation.

☞ **Terre de jeux 2024**

Rapporteur : Yannick PORIEL

Monsieur Yannick PORIEL ayant été empêché, le point n'a pas été abordé et l'ensemble des membres du conseil municipal lui souhaite un prompt rétablissement.

☞ **Ressources humaines**

Rapporteurs : Damien DAUTAN / Nicole ESQUIRO / Céline BONIFACE

Agents municipaux :

☞ Agents techniques :

1 agent placé en congés de maladie depuis le 22 juillet 2022 a été requalifié en congés de longue maladie suite à la commission médicale du 08 août 2023. Prolongation jusqu'au 21 janvier 2024 inclus. 1 agent a été recruté en CDD pour une durée de 10 mois à compter du 01 septembre 2023.

☞ Agents périscolaires :

3 nouveaux animateurs ont été recrutés en contrats aidés et travaillent sur les services périscolaire et extrascolaire.

☞ **Education**

Rapporteur : Céline BONIFACE

- ⇒ Un recensement des enfants en âge d'être scolarisés a été effectué. Après analyse des retours de ce questionnaire, 124 enfants sont scolarisés à l'école des rêves dont 97 enfants de Horgues et 27 de Salles-Adour, pour 14 scolarisés hors commune de résidence.
- ⇒ Proposition d'une mise à disposition d'un agent titulaire à LEC : la mise en place d'une convention avec LEC est nécessaire afin de leur établir un titre de recettes pour mise à disposition d'un personnel en fonction d'un volume horaire défini. Les services administratifs sont chargés d'établir un projet de convention à adresser au Comité Technique du Centre de Gestion pour validation.

☞ **CCAS de Horgues**

Rapporteur : Marie-Chantal LONCA

Marche nordique / Randonnées :

Des marches et des randonnées sont prévues pour les mois de septembre à décembre 2023. Il y a déjà de nombreuses réservations pour ces activités.

Cabaret de Noël :

La sortie à Dancharia est prévue pour le 12 décembre 2023. Cette nouvelle sortie devrait plaire au plus grand nombre.

Régie CCAS :

Pour faciliter la procédure d'encaissement des chèques, la trésorerie suggère d'ouvrir un compte au trésor public.

- ✓ Délibération n°2023-09-14-002 approuvée à l'unanimité des membres présents.

☞ **Bulletin municipal**

Rapporteur : Jean-Michel SÉGNERÉ

Le chemin de fer du bulletin municipal a été validé. L'édition est prévue à paraître courant octobre 2023.

☞ **Elections sénatoriales**

Rapporteur : Jean-Michel SÉGNERÉ

Les élections sénatoriales sont prévues le dimanche 24 septembre 2023. Les plannings de chacun n'ont pas pu permettre de tous les rencontrer (proposition de dates sur l'été). 4 candidats-binômes sur 10 l'ont été : il s'agit de Viviane ARTIGALAS, Jean-Marc DELCASSO, Jacques BEHAGUE et Maryse CARRÈRE. L'accueil a été cordial.

☞ **Questions diverses :**

- ⇒ Fonds d'aide aux communes reliquat 2023 : Un dossier va être déposé pour solliciter un reliquat au titre du FAC 2023 auprès de la CA TLP avec pour objet, la rénovation des façades de la mairie pour un montant de 47 541,25 €.
 - ✓ Délibération n°2023-09-14-001 approuvée à l'unanimité des membres présents

- ⇒ Remboursement TOTAL ENERGIES :

La société TOTAL ENERGIES effectue un remboursement :

-n°107004237215 pour un montant de 51,01 € (cinquante et un euros et un centime) en faveur du budget communal.

✓ Délibération n°2023-09-14-003 approuvée à l'unanimité des membres présents

⇒ Remboursement EDF :

La société EDF effectue un remboursement :

-n°6870342161 pour un montant de 2709.91 € (deux mille sept cent neuf euros et quatre-vingt-onze centimes) en faveur du budget communal.

✓ Délibération n°2023-09-14-004 approuvée à l'unanimité des membres présents

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux de leurs présences et clôture la séance à 20h45.



Jean-Michel Ségneré		Nicole Esquiro	
Céline Boniface		Mikaël Etcheverria	
Damien Dautan		Macha Claverie	
Didier Collgon		Florent Dejardin	
Marie-Chantal Lonca		Louis Martin	
Nathalie Mengelle		Yannick Poriel	
Didier Séas		Stéphanie Seguin	